

Marie-Claire Caloz-Tschopp

QU'EST-CE QUE L'ACTION DANS UNE SOCIÉTÉ D'APARTHEID ET D'ESCLAVE¹ ?

« Le chômeur est considéré comme un cafard, or un bon cafard est un cafard mort. Mais ces bestioles résistent à la bombe atomique. »

Une femme au chômage en fin de droit, in *La rage qui soulage*, 1, octobre 2000.

Introduction

Au moment où se tenait le colloque « Éducation et Travail », j'apprenais la création d'un journal de défense des chômeurs suisse, qui s'est donné pour titre *La rage qui soulage*, dans lequel j'ai trouvé une métaphore qui a longtemps habité mes journées et mes nuits. Par ailleurs, lors d'un voyage en France, je suis tombée par hasard sur un article du *Figaro Magazine* parlant de la politique du travail et du chômage. Je me suis inspirée de ces deux lectures pour réfléchir au thème du colloque « Éducation et Travail » à partir de mon travail de recherche en philosophie. L'enjeu de ma réflexion est celui d'une pensée et d'une pratique de résistance, de création, qui réfute le déterminisme et un certain pessimisme ambiant.

La référence à « la rage qui soulage » à propos du chômage et à un cafard qui glissait sous le texte en train de s'écrire m'ont conduite à explorer un sentiment de l'ordre de la colère² et à filer une métaphore qui m'est apparue au premier abord sur le registre de l'humour noir et qui a révélé peu à peu avoir un autre visage caché. Pour pouvoir saisir à quelle question philosophique et politique en arrière-fond de l'éducation et du travail elle me renvoyait, j'ai dû faire un détour par notre société d'apartheid (Monnier 1988) en matière de politique d'immigration et du droit d'asile et notre société d'esclavage² contemporain en matière de politique du travail et du chômage. J'en suis peu à peu arrivée à formuler la question qui est le titre de ce texte : « Qu'est-ce que l'action dans une société d'apartheid et d'esclaves ? »

Je fais une référence conjointe à deux domaines de la vie en société considérés depuis le pays où j'habite – l'immigration, le chômage – tout en suivant des chercheurs qui

¹ Article à paraître in, Soledad Perez, Olivia Strobel (eds) (2001) : Education et travail : divorce ou entente cordiale ? Paris, éd. L'Harmattan.

² Je pense ici à un autre texte sur la colère : « Femmes et théories de la société. Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés », in Guillaumin C., *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes, Paris, 1992, p. 219-239.

² Dans le marché du travail, « il y a deux classes de personnel : d'un côté les salariés occupés selon les normes des conventions collectives de travail, qui jouissent de la liberté contractuelle et du droit de donner leur démission tout en encourant le risque d'être licencié. D'un autre côté, il y a les esclaves qui se voient dicter leurs salaires, leurs activités professionnelles, leurs horaires, leurs jours de congé et leurs vacances par un organe administratif. Dans le cadre d'une telle servitude, les salaires ne font évidemment l'objet d'aucune discussion ou de négociation. La voie vers une société du travail à deux vitesses – vers une inégalité décrétée par l'État – est ainsi préparée. Et personne n'a le cran de s'y opposer », Journal suisse du syndicat de défense des chômeurs en fin de droit, *La rage qui soulage*, octobre 2000, 1.

travaillent depuis plusieurs années sur ce qui est commun à ces deux domaines³. Précisons que mon propos n'est pas d'analyser les politiques de l'éducation au regard du travail, mais plutôt de dégager des contraintes qui pèsent sur elles de l'extérieur et dont il faut tenir compte dans la mesure où elles influent à la fois sur le cadre, la définition de l'agir et du faire humain – *praxis/poïésis* – l'activité de pensée et l'imaginaire social-historique, selon les termes d'un philosophe qui a travaillé sur l'institution imaginaire de la société (Castoriadis 1975)⁴. L'enjeu est d'explicitier un noyau commun philosophique et politique en arrière-fond de l'éducation et du travail, en rapport étroit avec l'action humaine et les droits fondamentaux.

On aura compris que plutôt que de définir les clauses d'un éventuel divorce entre l'éducation et le travail, je me propose de cerner un cadre, des conditions, une essence qui leur sont communs et un processus auquel les deux domaines sont soumis. Considérée depuis un lieu où l'on retrouve des « exclus⁵ » ou en position instable en train de le devenir, la trilogie dignité-liberté-égalité à la base des droits fondamentaux prend un visage plus concret en terme de désir derrière les peurs. En réfléchissant à des référents, nous pourrions utiliser un autre terme plus précis, celui d'« éga-liberté » qui a été forgé et expliqué en détail par le philosophe Étienne Balibar dans une de ses œuvres (1997), lorsqu'il a réfléchi à la « crainte des masses » (crainte qu'elles éprouvent, crainte qu'elles inspirent, suivant le mot de Spinoza, dès lors qu'elles entreprennent de « faire l'histoire », autour de la pensée et de la politique).

Je commencerai donc par revenir sur l'action humaine et en me posant ensuite une question à la lumière d'un postulat exploratoire sur l'identité du cadre, de la dynamique, des principes en arrière-fond de la scène de l'éducation et du travail pour découvrir à quoi est dû le sentiment de *rage qui soulage* et surtout ce que contient la métaphore du cafard. Qu'est-ce que l'action humaine aujourd'hui, l'agir et le faire, la *praxis-poïésis* et quelles sont ses contraintes ? Dans quel régime/système politique se situent l'éducation et le travail ? En quoi cela détermine le travail et l'éducation ? Quels dilemmes la situation économique, politique, culturelle d'aujourd'hui pose-t-elle aux politiques de l'éducation et du travail et aux acteurs qui les mettent en œuvre, ou y sont assujettis ?

À propos de l'action humaine aujourd'hui

« Pour nous autres syndicalistes, les gens qui travaillent ne sont pas des animaux sauvages qui s'entretuent pour se nourrir. »
Syndicaliste, *La rage qui soulage*, 1, 2000.

L'action humaine concerne à la fois le travail, l'éducation et les droits fondamentaux. Contrairement à ce que pourraient faire penser les logiques de concurrence à l'œuvre sur le marché du travail, « elle ne se réduit pas à une activité d'animaux sauvages qui s'entretuent pour se nourrir », me rappelait dans une conversation un syndicaliste travaillant avec des chômeurs dans un entretien. L'action humaine est la *praxis/poïésis* des humains, c'est-à-dire l'agir et le faire dans ce qu'ils ont d'humain. Les humains ne sont pas humains parce qu'ils bénéficieraient d'une « nature humaine » intangible. Ils sont, deviennent humains précisément quand ils ont la possibilité d'agir, de faire. Leur condition humaine est mutilée quand des contraintes s'imposent à leur action, à leur parole et donc à leur liberté, à leur relation-

³ Voir les publications du Groupe de Genève (GGE) « Violence et droit d'asile en Europe », qui a reçu l'hospitalité de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation grâce au professeur Pierre Dasen.

⁴ Précisons que lorsque je ne fais pas référence à une citation précise, mais à des concepts fondamentaux d'un auteur que l'on retrouve dans son œuvre, je cite son livre le plus marquant en rappelant dans le texte son apport original, tout en renvoyant le lecteur au livre cité dans la bibliographie.

⁵ Pour une approche critique du concept d'« exclusion », voir Soulet M.-H., « L'exclusion : usages et mésusages d'un concept », *Revue suisse de sociologie*, Zurich, 24 (3), 1998, p. 431-458.

nalité. L'action se déroule dans le temps – l'histoire – et l'espace – la planète dans un contexte de mondialisation – auxquels appartiennent tous les humains de par leur naissance, durant leur vie, à leur mort et même après leur mort (modalités du culte des morts).

Les rapports entre *praxis* et *poïésis*, entre agir et faire, a montré Heidegger après Marx, dénotent, comme le rappelle le philosophe du travail J.-M. Vincent (1987), une « soumission de l'action à des principes organisateurs, à des systèmes de totalisation des étants et à des cosmogonies figées » (p. 89). L'action est contrainte dans une société historiquement dominée par la technique dans ses développements en lien avec la société industrielle et avec les développements les plus récents de la société post-industrielle capitaliste. On observe que la *praxis/poïésis* s'inscrit dans une double rationalité, communicationnelle (Habermas) et instrumentale (Marx, Heidegger, Arendt) qui se conjuguent en s'inscrivant dans une même logique d'action et de pensée fermée, à tendance « ensembliste-identitaire » (Castoriadis 1975) qui nie ce qu'est réellement la création humaine. On peut observer cela, par exemple, dans des choix récents dans la politique de la science vue comme modèle mythique de la pratique réussie assurant le succès futur qui influe sur les choix des politiques éducatives et aussi de l'immigration et du travail⁶.

Pour exercer l'agir, le faire, la *praxis/poïésis*, les humains occupent des places, développent des positions, jouent des rôles différents dans des rapports de pouvoir définis par une forme unilatérale de processus d'organisation dominante du/de la politique : la domination. L'action humaine ne peut être pleinement réalisée que si elle actualise la liberté, la spontanéité, la relationnalité – la pluralité – de chaque individu, dans ses rapports à lui-même, aux autres, en permettant le processus fragile, imprévisible de création de l'espace public, ainsi que l'a bien montré Hannah Arendt, dans un de ses livres majeurs, *Condition de l'homme moderne* (1983). L'action humaine concerne chaque individu et l'ensemble des individus d'une société. Mais que devient l'action des humains dominants et dominés, donc l'espace public, dans une société dominée par la technique, dans une société d'apartheid et d'esclaves (place des étrangers, statut du travail, place des travailleurs clandestins, des chômeurs, des chômeurs en fin de droit, marché du travail à deux, trois vitesses)⁷ ? L'action humaine des dominants et des dominés est tronquée, comme est tronqué l'espace public, par un processus régi à la fois par la technique et par le marché. Tant les dominés que les dominants à des places différentes, pris dans l'étau de la technique et du marché, perdent la richesse de la substance de leur *praxis/poïésis*. De plus, la possibilité de l'action humaine des dominés est habitée par le mouvement de revendication d'appartenance, de place, de statut, par des paroles d'amertume décrivant l'exploitation de l'esclavage contemporain⁸. Elle concerne le mouvement conflictuel d'une présence et d'une absence tronquées se conjuguant pour pouvoir exister, être vécues, en ce qui concerne les dominés sur le mode d'une « double absence⁹ ». L'actualisation de la *praxis/poïésis* contient des fantasmes d'« étrange dictature » catastrophique (Forrester 2000), des traces de mémoire historique de « sans » place, de « sans-État », de hors-droit transformable, selon les circonstances historiques, en « superfluité humaine » (l'homme jetable) et en acosmie, comme l'a bien montré Hannah Arendt dans son analyse du système totalitaire, ce qui transforme radicalement les bases de la citoyenneté depuis lors (Caloz-Tschopp 2001).

⁶ Dont on peut observer depuis quelque temps les contraintes sur le système éducatif universitaire de formation et de recherche et aussi sur les systèmes secondaires et dans une moindre mesure dans le système primaire.

⁷ Il faudrait aussi considérer la place des femmes dans la société.

⁸ Il suffit de lire les témoignages de chômeurs publiés dans *La rage soulage*, octobre 2000.

⁹ J'emprunte l'alternance *présence-absence* à A. Sayad, à qui j'aimerais rendre hommage ici, quand il réfléchit aux illusions de l'émigré, aux souffrances de l'immigré, la migration étant un signifiant, pourrions-nous dire de ce que sont, de ce que deviennent les rapports sociaux.

Lorsque, pour comprendre ce que deviennent nos sociétés, on se place donc dans la double perspective de l'histoire contemporaine du XX^e et du XXI^e siècles, dans l'espace de la mondialisation, on assiste à des conflits politiques et philosophiques où se conjuguent une crise du sens de la société et une inégalité croissante, avec une peur sous-jacente que l'on retrouve dans la métaphore du cafard. On voit se juxtaposer l'augmentation de la richesse d'une minorité activiste mais non active et un processus d'exclusion allant de la possibilité tout simplement de vivre – avant même de pouvoir jouir du droit à l'éducation –, de travailler, pour certains¹⁰ en glissant du travail précaire au chômage, à l'assistance, à l'invalidité et à la survie dans les pays dits « riches ». Dans le conflit autour de l'action se jouent à la fois les interrogations sur le sens et les transformations des liens dans *l'inter-esse* – l'espace public – entre les humains et la nature et entre les humains eux-mêmes. Du côté des dominés, on voit, par exemple, des chômeurs de longue durée des sociétés du « Nord » se décrire comme des cafards qui ne deviennent de bons cafards qu'en devenant des cafards morts. On voit des travailleurs immigrés pris dans la ronde des permis, des requérants d'asile déboutés transformés en « sans-papiers », en « sans-État » refoulables sans destination connue, non tant au sens du concept juridique d'apatridie qu'au sens philosophique et politique d'absence d'appartenance politique et de protection de la vie, de la dignité, de la liberté et de la pluralité. Dans un tel cadre, la citoyenneté traditionnelle est vidée de son sens et doit être radicalement redéfinie en intégrant les conditions d'existence des « sans-droits », de ceux qui ne disposent pas du « droit d'avoir des droits » (Caloz-Tschopp 2000a).

À première vue, la métaphore du cafard pour désigner la condition de chômeur, qui renvoie à *la Métamorphose* de Kafka, paraît noire avec la référence à la mort et irréelle dans l'appel qu'elle contient à la survie dans le cadre d'une société de la guerre nucléaire. Que disent les statistiques ? Le recensement fédéral suisse de 1990 a fait état d'une population résidante active de 3 621 716 personnes. Le taux des chômeuses et des chômeurs enregistrés, bénéficiaires des prestations de l'assurance-chômage, s'est développé comme suit : 1990 : 0,5 %, 1991 : 1,1 %, 1992 : 2,5 %, 1993 : 4,5 %, 1995 : 4,2 %, 1996 : 4,7 %, 1997 : 5,2 %, 1998 : 3,9 %, 1999 : 2,7 %, avec une tendance permanente à la baisse depuis le début de l'année en cours. Fin août 2000, le chiffre s'est élevé à 1,8 %. Le chômage de longue durée (supérieur à un an) enregistre également une évolution à la baisse. Cette tendance à la baisse quantitative du chômage continue en 2001. On a l'impression que ce n'est plus la fin du travail, mais la fin du chômage qui est programmée. Il y a pourtant un noyau dur¹¹ qualitatif autour des chômeurs en fin de droit et des « disparus » du chômage qui subsiste, où l'image du cafard ressurgit. En fait, la présence du cafard dans l'imaginaire de chômeurs renvoie au doute sur la possibilité que perdure l'existence humaine. En quoi l'identité encore incertaine du cafard dégagerait-elle la nature des liens entre le travail et l'éducation à ce propos ?

¹⁰ En Suisse, « dans une étude récente, le SECO révèle qu'au niveau suisse environ un quart des chômeuses et chômeurs arrivés en fin de droit bénéficient de l'aide sociale ; 13 % touchent en outre des prestations AI ou ont fait valoir leur droit à l'AI. Les personnes au bas de l'échelle sociale sont aujourd'hui confrontées à une situation dramatique, d'ailleurs largement ignorée par l'opinion publique et par les médias. La nouvelle pauvreté, l'exclusion et la déchéance sociale qui menacent les personnes en fin de droit ne cadre guère avec l'image d'une économie florissante », *La rage qui soulage*, 2000.

¹¹ « Les chiffres officiels indiquent une diminution du nombre de personnes au chômage. Ils sont trompeurs. Nous ne voyons que "l'essor économique" et oublions la fissure sociale engendrée par la dernière récession. Depuis 1990, environ 280 000 personnes sont exclues de l'assurance-chômage. Il s'agit de chômeurs et chômeuses "en fin de droit". Leur nombre augmente sans cesse. Cela signifie – pour beaucoup d'entre eux – le déclin social, l'exclusion et la nouvelle pauvreté », *La rage qui soulage*, 1, 2000.

À propos du cadre de la société

La tradition de la philosophie politique a décrit un certain nombre de régimes politiques (tyrannie, dictature, démocratie, oligarchie, etc.). Il s'agit d'identifier dans quel régime/système se situe le noyau dur où se joue le lien entre éducation et travail. Dans quel(s) régime(s) politique(s) et quelles catégories philosophiques fondamentales concernant la vie humaine s'insèrent l'éducation et le travail ? Comment sont définis, classés les travailleurs et les chômeurs, de plus quand ils sont étrangers et/ou femmes, par exemple ? Que révèle une telle catégorisation ? Retrouve-t-on les mêmes catégories dans l'éducation que dans le chômage et l'immigration, ou alors que révèlent les décalages, les différences ? Quelles souffrances, quelle(s) résistance(s) d'êtres humains, qu'ils soient futurs travailleurs (étudiants), travailleurs, chômeurs ou encore professionnels de l'emploi, du chômage, de l'éducation, expriment au travers du vécu matériel concret de ces catégories ? Qu'est-ce qui, au nom de la richesse infiniment ouverte de l'action humaine, de la spontanéité humaine, à l'aide de l'affirmation des droits fondamentaux, devrait impérativement être défendu aujourd'hui, que ce soit dans l'éducation et le travail ? Pour étudier ces questions, il nous faut identifier, situer et évaluer trois éléments qui s'imbriquent :

- Le cadre (chambranle, loi-cadre, coffrage, *holding*) est ce qui contient, qui « tient », ce qui circonscrit, entoure un espace, une scène, une action, l'action humaine, tout processus individuel et collectif. C'est « un non-processus qui contient les constantes à l'intérieur desquelles ce processus a lieu » (Bleger 1981, 283). Le cadre s'inscrit obligatoirement dans l'espace (quadrillé dans une certaine organisation du territoire) et le temps (histoire). Il est en partie conscient et inconscient individuel et social (imaginaire de la psyché et social-historique, Castoriadis 1975). Il est fondamental pour contenir à la fois la vie psychique des individus et la vie des institutions. Son affaiblissement ou sa disparition induit des conduites ambiguës, aliénées, a bien montré le psychanalyste J. Bleger dans son livre *Symbiose et Ambiguïté* (1981), dans lequel il a analysé les processus institutionnels et le psychisme des individus dans leur rapport au cadre.

- La dynamique du processus : la qualité du processus du « vivre ensemble », du mouvement politique dans lequel s'inscrit l'action des individus. L'action se déroule dans des rapports de pouvoir, de qui, comment, pourquoi ? Donnons un exemple à propos de ce qui nous occupe. Dans la politique du chômage, la Confédération réduit l'accès et les prestations de l'assurance-chômage, elle s'en décharge sur les cantons. Les cantons diminuent leurs prestations (avec une exception notable pour le canton de Genève actuellement). Les personnes sont obligées de faire appel à l'assistance des communes. Les communes cherchent alors à se débarrasser du problème. La balle retourne à la Confédération. Il n'est plus alors question de l'abus de la LACI, mais de l'abus de l'assurance-invalidité (AI). Pour les milieux qui préconisent une économie, en fait une privatisation du chômage, les abus ne se situent pas dans une telle délégation de la responsabilité. De leur point de vue, ils sont commis par toutes les personnes recourant à une assurance sociale. Les critères de contrôle deviennent un système au mérite de *bonus-malus* avec un budget-cadre et des enveloppes, ce qui diminue la place de l'État et relativise les critères de l'État de droit, en introduisant les critères du marché et du *new management*. On pourrait décrire la politique d'asile pratiquement dans les mêmes termes, en sachant que les tendances à la restriction et à la privatisation y sont plus brutales et plus marquées.

- Les références, les principes, les lois-cadres de l'État : ce qui définit les règles du jeu, qui est perpétuellement (dé)construit, déplacé par les acteurs dans leur action, qui est un des lieux de lecture des rapports de pouvoir.

Que nous disent à ce propos les pratiques d'État du travail, du chômage, les politiques de l'emploi, les politiques d'immigration et du droit d'asile, les politiques éducatives aujourd'hui ? Que veut dire le « droit à l'éducation », le « droit au travail », le « droit aux

prestations de l'assurance-chômage », le « droit d'immigration », le « droit d'asile », au moment où le contenu, la place, le rôle de l'éducation sont diversement définis, où le chômage de longue durée, les catégories les moins formées et les plus fragiles (les femmes seules avec enfants, les plus de 50 ans) sont éjectés à long terme du marché du travail et/ou reclus dans le « marché gris du travail », où l'ensemble des travailleurs sont précarisés par le travail sur appel, par des contrats de travail de courte durée. On voit se dessiner un royaume de *working poors* travaillant de plus en plus et vivant de plus en plus mal. On voit se dessiner un système politique où le droit d'asile a pratiquement disparu, où le droit à l'immigration est en profonde transformation en s'inscrivant dans la philosophie du modèle dit « des trois cercles » (Caloz-Tschopp 2001). On voit la clandestinité s'intégrer comme élément clé de régulation du marché du travail.

Que signifie, par exemple, du point de vue de l'action humaine et ensuite des droits fondamentaux, et aussi d'une éventuelle intervention de la politique éducative dans le chômage et la réinsertion dans le marché du travail, ce qui est appelé les catégories administratives à la base des programmes éducatifs, des programmes « d'occupation », des programmes de revenu minimum d'action sociale, d'insertion, de réinsertion ou d'existence (les termes fluctuent, RMCAS, RMI, RME, etc.) ?

L'ambiguïté du cadre de société

Le cadre en arrière-fond de l'éducation et du travail contient une ambiguïté fondamentale. Celle-ci détermine la place, la position, le statut et le rôle de l'ensemble des acteurs de l'éducation et du travail. En fait, le cadre politique censé contenir la « vie en commun » est un faux cadre, qui définit les rapports socio-politiques non en terme de protection et de sécurité, mais en terme de domination, de séparation, en fait de hiérarchisation, d'exploitation présentée comme allant de soi. Le savoir sur le réel et l'action humaine sont donc distorsionnés, déviés, mutilés dans un tel cadre. Donnons deux exemples :

- Les étrangers sont considérés « naturellement » comme inférieurs du fait qu'ils sont non nationaux. Après avoir été institutionnalisé dans le cadre de l'État-nation, le jeu se développe autour de la construction de l'UE où l'on voit la catégorie du « national » relayée par le « modèle des cercles » (Caloz-Tschopp 2001). Par ailleurs, depuis quelques années en Suisse (1980), l'asile a pris la place de l'immigration dans la construction de la discrimination. Cette manière d'argumenter efface les questions centrales concernant l'évolution générale de la société, la place de l'immigration¹² (les besoins réels aux vues par exemple de l'évolution démographique et de la paix mondiale) et aussi, par exemple, la tradition fondamentale de l'hospitalité, du droit d'asile et de l'asile dans toute société.

- Le chômage a pris la place du travail et plus largement de l'activité humaine. Un manque de travail définit alors l'action humaine. Il est frappant, dans toute la littérature sur le chômage, de constater l'effacement quasi total de ce qu'est la richesse de l'action humaine en tant que *praxis/poïésis*. Le chômage bouche l'horizon du travail et plus largement de la *praxis/poïésis* humaine. « Il est déplorable que l'État continue à promouvoir l'oisiveté », titrait *le Figaro Magazine*¹³ dans un entretien avec D. Kessler, vice-président délégué du MEDEF. L'entretien est une véritable anthologie de la philosophie dominante à propos du

¹² « Ce pays n'a tout simplement pas de politique d'immigration. Il a une politique d'asile et une politique de limitation » (J.-F. Roth) ; « La Suisse est un pays d'immigration, qui s'est bâti grâce à elle, mais qui n'a jamais voulu se l'avouer » (Y. Flickiger) ; « En Suisse, aucune étude ne s'est intéressée à l'apport démographique de la migration. [...] Si on fermait nos frontières, la Suisse ne compterait plus que 5,5 millions d'habitants en 2050. » (Ph. Wanner, Forum suisse pour l'étude des migrations) ; il est « difficile d'ouvrir ce dossier [de l'immigration], car les gens l'assimilent à la politique d'asile. Et pourtant nous aurons besoin des étrangers et pas l'inverse. » Toutes ces citations sont tirées de *L'Hebdo* du 18 mai 2000.

¹³ Du 13 mai 2000.

chômage et de la distorsion que cette manière de voir introduit dans la *praxis/poïesis* humaine.

Interrogé par *le Figaro Magazine*¹⁴, D. Kessler parle de l'exigence d'une « entreprise de refondation sociale globale ». Il divise le monde en « deux catégories : ceux qui poussent à la roue et ceux qui mettent des bâtons dans les roues. Les entrepreneurs appartiennent définitivement à la première catégorie ». Il préconise une politique du chômage déjà appliquée par l'Office fédéral du développement de l'économie suisse (OFDE) entre les années 1980 et 2000. D. Kessler écrit : « Nous sommes convaincus que l'on peut amplifier la baisse du chômage et en réduire la durée moyenne, accroître l'employabilité ainsi que la mobilité géographique et sectorielle. Pour y parvenir, la croissance seule ne suffira pas. Dès lors, il convient de construire un nouveau dispositif d'aide au retour à l'emploi, qui repose principalement sur un contrat combinant indemnisation, bilan de compétence, recherche d'emploi, formation et mobilité [il ne parle pas des sanctions inscrites pourtant dans la logique développée]. Le retour à l'emploi et l'indemnisation doivent être fondés sur une logique de contrat, dans lequel existe de part et d'autre des droits et des devoirs. »

Il précise ajoute que « comme toujours, l'avenir est au camp de la modernité, même si celle-ci arrive parfois masquée. Ce sont les entreprises qui sont aujourd'hui dans la modernité, qui font l'Europe, qui vivent l'aventure des nouvelles technologies, qui incarnent le renouveau de la société civile et qui préparent la mondialisation ». Il précise encore : « Notre pays la France souffre en fait de ce contretemps historique qui revient à ne pas accepter ce rééquilibrage indispensable, cette recomposition fondamentale de la société. »

Il termine en opposant loi et contrat, société civile et société politique, c'est-à-dire en d'autres termes par une remise en cause fondamentale du/de la politique et du rôle de l'État : « En France, on pense encore trop souvent que la loi est le seul moyen d'organiser la société. C'est faux. Les contrats, les accords, les conventions peuvent s'avérer bien plus efficaces. C'est cette religion de la loi et de la régulation par les pouvoirs publics qu'il faut abandonner, pour donner toute sa densité à la société civile. »

Pour ce protagoniste de la vie économique, la politique serait donc une religion. Qu'est-ce que l'économie préconisée, sinon *la* nouvelle religion ? Mais une religion qui a fait l'économie de la mémoire, de l'histoire, et de « l'histoire déchirée », notamment à propos du statut de la modernité, du progrès sans limites et de ses conséquences prévisibles et imprévisibles. Il y aurait beaucoup à dire sur la vision de régime/système politique qui sous-tend les déclarations du porte-parole du MEDEF. Ces déclarations ne représentent certes pas l'ensemble des positions officielles de tous les acteurs de la politique du chômage. Mais ces déclarations ont la vertu d'exprimer clairement d'autres positions plus diffuses inscrites dans la même philosophie. Soulignons que l'on retrouve ce type d'argumentation dans beaucoup de discours sur le chômage, y compris dans des discours officiels de plusieurs pays européens. Il suffit de consulter divers projets de loi, messages, lois, directives sur le chômage de pays européens publiés ces dix dernières années.

Le Figaro Magazine en question nous informe par ailleurs que D. Kessler, porte-parole du MEDEF, a une formation de HEC, un DEA de philosophie et un doctorat d'État de sciences économiques, une agrégation de sciences sociales et de sciences économiques. Il précise que D. Kessler est le vice-président du MEDEF, un organisme important du patronat français. Ce haut responsable du MEDEF sait donc de quoi il parle quand il parle d'économie, de la politique, de la modernité, du progrès et du profit sans limites de l'économie posé comme la référence non discutable que doivent adopter la société, l'État et les travailleurs et les chômeurs à leurs risques et périls. Il sait de quoi il parle quand il préconise un démantèlement du/de la politique et de l'État par le libéralisme économique

¹⁴ *Idem.*

avec une nouvelle idéologie du contrat se faisant entre les individus dans la société civile et où l'État-cadre a disparu.

En revenant au terrain de l'action humaine dans le travail, comment dès lors s'étonner que l'on distingue deux catégories divisant l'accès à l'immigration (Européens, extra-Européens, niveau de formation élevé, sans formation), et que par ailleurs l'on classe les chômeurs en réinsérables ou non. Comment s'étonner qu'au moment où l'assurance-chômage fédérale suisse annonce dans la presse un excédent de 1,3 milliard (25 mai 2000), l'on assiste à un durcissement de l'attitude des offices de placement et des caisses de chômage à l'égard des assurés et qu'un projet de réduction important du temps des prestations est proposé par le Conseil fédéral au Parlement suisse ? Comment s'étonner que la philosophie de la « faute », du mérite, du « *bonus-malus* », de la sanction des « abus » et la logique de la charge unilatérale de la preuve soit déléguée au seul chômeur ? Comment s'étonner que celui-ci soit seul responsable de son « employabilité » ? Une récente directive fédérale a établi un barème fixe de sanctions pour tous les cantons, en réduisant drastiquement la marge de manœuvre des preneurs de sanctions au risque d'une standardisation fédérale des décisions, alors que les réalités sont différentes dans les régions du pays, que chaque cas est différent et que l'on sait combien les aspects qualitatifs interviennent dans la recherche d'emplois et la réinsertion. La marge d'action, la responsabilité, non seulement des étrangers, des chômeurs, mais aussi des professionnels, est dès lors engagée dans les actes renouvelés d'appréciation, de jugement qu'ils sont censés faire dans leur travail de réinsertion des chômeurs et dans le fait de fixer ou non des sanctions¹⁵.

Une figure, un postulat exploratoire

Pour avancer, j'utilise un instant un procédé qui nous renvoie à la maïeutique de Socrate, à l'exigence d'étonnement – le *thumazein* – à la base de tout acte de connaissance scientifique, philosophique et d'apprentissage. J'imagine à partir d'une figure, celle de « l'humain jetable » très présente dans l'œuvre d'Arendt sous le terme de « superfluité humaine » (le fait que des humains soient devenus superflus dans une conjonction historique et un système politique donné, et exterminés industriellement par millions) et dans de récents travaux philosophiques sur l'organisation des sociétés, du travail, sur la gestion des populations (voir par exemple, les travaux de M. Foucault, B. Ogilvie, V. Forrester que je cite en bibliographie) et aussi dans le sens commun. Par exemple, en Amérique latine, les gens parlent de *población chatarra*, population poubelle. Dans des entretiens avec des professionnels du chômage, il m'a été dit à plusieurs reprises : « *tout le monde peut devenir un déchet, tout le monde peut être jeté, Madame, vous comprenez ?* ». Que fallait-il donc que je comprenne ?

Je formule ensuite un postulat provisoire pour explorer la question du régime/système politique. Le postulat se voudrait être un miroir sans tain. En bref, il faudrait accepter de considérer un instant à partir du postulat, ce que j'appelle à titre exploratoire « le totalitarisme néolibéral », quelque chose qui renvoie d'une part à une réalité historique apparue en tant que « rupture historique » (Traverso 1997) contenant l'autodestruction de l'humanité dont Auschwitz et Hiroshima ont été la réalisation extrême et d'autre part à la situation contemporaine du néolibéralisme (la négation des rapports homme-nature, le primat des lois du marché devenant le/la politique en imposant unilatéralement ses règles ; le progrès, le profit sans contraintes, sans limites ; pour les êtres humains: la mobilité, la flexibilité, la précarité, la concurrence, le travail sur appel, la subordination absolue au

¹⁵ Remarquons que l'on retrouve une même philosophie et une même logique à l'œuvre dans la politique des renvois, dans l'enchaînement entre une opération de police en Côte d'Ivoire, une opération « Action humanitaire » et le renvoi forcé des Kosovars, après celui des Bosniaques (Caloz-Tschopp 1999).

mouvement incontrôlé de l'économie). Je m'en suis expliquée ailleurs. Pour plus de précisions, je renvoie le lecteur à un dossier qui développe cette question sous plusieurs angles¹⁶.

Le retour vers ces bestioles qui résistent à la bombe atomique

Les cafards de la femme au chômage se meuvent dans un monde de guerre nucléaire où existe la possibilité de la destruction totale de l'humanité. Une rupture historique et aussi de civilisation a eu lieu avec le système totalitaire au XX^e siècle, a montré H. Arendt dans *les Origines du totalitarisme*. Pour la première fois l'humanité n'a pas été seulement confrontée à sa condition de finitude du fait de la naissance et de la mort, mais elle a mis en œuvre la possibilité de sa propre fin par elle-même. L'expérience historique passée se mêle à de nouvelles formes de destruction ou de danger de destruction totale actuelles (armes atomiques, remise en cause de l'ordre des espèces en faisant manger aux vaches non pas de l'herbe mais les cadavres de leurs congénères, pour ne donner que deux exemples). Continuation historique de la première, deuxième guerre mondiale ou/et nouveauté ? C'est un débat complexe engageant un renouvellement nécessaire de la philosophie de l'histoire qu'il faut reprendre avec Walter Benjamin et d'autres.

Depuis les années soixante-dix, on constate que la politique cède de plus en plus pas à l'économie conjuguée avec la force guerrière, dans une guerre qui ne se limite plus aux champs de bataille. La logique du progrès sans limites et du profit soumise au virtuel incontrôlé, la force de la technique articulée à la guerre technologique, l'apparente accélération du temps sont devenues une même réalité *politique*. En fait, elles sont en train de devenir le/la politique. Une politique incertaine qu'il serait risqué et hâtif de caractériser de « globalement positif » (P. Weiss, *Le Temps* 28 mars 2000¹⁷).

Dans le processus mouvant, créatif, difficilement saisissable avec les concepts, méthodes, outils de la tradition des savoirs dont nous disposons, on recèle les traces et les germes d'une puissance positive de création et aussi d'autodestruction de l'humanité et de la nature. En ce qui concerne le noyau destructif, la force du mouvement-processus qui régit le pouvoir, la politique implique non seulement des traitements inhumains et dégradants, des manipulations mettant en cause la frontière animal-humain, mais une transformation de l'humain incluant dans le processus le *non*-humain au cœur de l'humain en tant que critère (Caloz-Tschopp 2000b).

Sous le couvert de la mobilité, de l'efficacité, du virtuel éphémère, de la vitesse, le *non*-humain est devenu, au cœur de l'humain et en creux du processus, le référent euphémisé pour catégoriser, hiérarchiser l'ensemble des humains et en exclure radicalement certains de la politique, du monde (cosmos)¹⁸. Dans la situation guerrière mondialisée, le référent tend à devenir l'outil pour distinguer, selon des mots de Foucault (1997) à propos de la guerre post-totalitaire entre ceux qu'il faut laisser vivre (minorité) et ceux qu'il faut laisser mourir (majorité). Avec le risque inhérent au processus de mettre en danger, non seulement des individus, des groupes, mais l'ensemble du genre humain et de la nature, par le rapport que les humains entretiennent entre eux et avec la nature¹⁹.

¹⁶ Voir le n° 18 de la revue *Transeuropéennes*, sur le thème « Civilité et Action humanitaire » (tél. ++331 45 44 47 33).

¹⁷ L'article en question, intitulé « Vivivane Forrester : une étrange imposture », est une diatribe violente à l'encontre de son dernier livre. Pourquoi un ton si agressif et des attaques si indignes d'un débat (mention du sexe, de l'âge par exemple), se demande-t-on ?

¹⁸ Dans un texte d'une densité extraordinaire, Robert Antelme (1957, 229-230) a montré que l'expérience nazie, qui postulait non seulement l'exclusion politique, l'acosmie, mais l'exclusion de « l'espèce humaine » a été un échec.

¹⁹ Pensons un instant aux 9,4 tonnes d'uranium appauvri déversées par l'OTAN au Kosovo après l'Irak.

La figure et le postulat sont exploratoires. Ils visent à susciter un mouvement de pensée imaginative, créative et critique. Ce qu'ils nous forcent à imaginer n'est pas certain. Mais on en arrive à se poser la question : qu'est-ce qui favorise l'homme jetable, la « superfluité humaine » et la « banalité du mal » (le manque de pensée qui est en fait une collaboration active à la destruction, dans l'exemple d'A. Eichmann, haut fonctionnaire nazi responsable de l'acheminement des déportés vers l'extermination). Aujourd'hui dans l'éducation et le travail, qu'est-ce qui résiste à un tel mouvement d'autodestruction ? Le trait dominant de la figure, du postulat pourrions-nous dire, en reprenant les paroles d'un manifeste de jeunes philosophes, est un trait cynique et nihiliste. Il se lit notamment dans la perte de l'expérience concrète, l'oubli des humains en chair et en os (des mesures sont prises et elles paraissent ne pas être ancrées dans les conditions d'existence matérielles, réelles des personnes concernées), conjugués avec la perte de communauté (Tiqqun 2000).

En guise de conclusion

Dès lors, lorsque l'éducation, dans le cadre de la logique du national déplacé dans le cercle de l'Union européenne à l'exclusion du reste de la planète est en rapport avec le monde du travail, devrait-elle se contenter d'une éthique utilitariste, centrée sur l'autojustification du profit, ou alors d'une éthique utilitariste combinée avec une éthique contractuelle se référant à la société civile en oubliant le cadre de la politique, l'État et les acteurs s'y inscrivant pour disposer d'une protection, d'une sécurité ? Ou faudrait-il qu'elle adopte une stratégie de l'exode du monde contemporain, comme le préconise ce groupe post-situationniste qui, avec d'autres, refusent le fils catastrophique de l'ère industrielle avec la fin de tous les enchantements du progrès ? Ou alors faut-il que le monde éducatif contribue à trouver d'autres stratégies de résistance à une telle philosophie mutilante de l'action humaine ? La question est ouverte et nous ramène aux liens entre éducation, travail et droits fondamentaux. Et aussi à la situation concrète du monde du travail et de l'éducation.

À titre d'illustration, donnons pour finir un exemple de résistance concret de chômeurs qui nous donne des indications sur le contenu du lien entre éducation et travail en rapport avec l'action humaine. Une résolution (21 juin 2000) a été adressée au Conseil fédéral suisse. Elle demandait la suppression du travail obligatoire et la baisse des salaires dans les programmes dits « d'occupation », un salaire minimum de 3 000 F net par mois en cas de chômage à 100 % et la pénalisation des entreprises qui licencient pour augmenter leurs profits. Elle a été refusée²⁰. En prenant acte d'une telle définition des besoins sociaux par des personnes les plus fragilisées du monde du travail, comment le système éducatif peut-il s'articuler à ces besoins pour définir des besoins de formation ?

Les situations vécues au niveau de la réorganisation du travail dans son ensemble, au cœur du noyau dur du chômage et aussi des changements structurels de la politique des étrangers et du droit d'asile que nous évoquons sans nous y arrêter (Tafelmacher, Schmidlin 2000) entrent en résonance avec le monde de l'éducation. Ils suscitent un mouvement entre l'oubli et la mémoire active. La métaphore du cafard racontée par une femme au chômage évoque tout à coup des référents mis en avant notamment par H. Arendt pour décrire la société totalitaire, – la « superfluité humaine » et la « banalité du mal ».

Ce qui est intéressant dans le refus du travail forcé, c'est que le refus du travail se fait au nom d'une revendication à la vie et d'une action humaine qui ait un sens. Ce qui est

²⁰ Citons le texte de la résolution pour en saisir le sens : « L'abandon du travail obligatoire (travail forcé) à des salaires favorisant la pauvreté et les conditions indignes dans les soi-disant programmes d'occupation ; une augmentation de l'indemnité journalière minimale pour atteindre un total mensuel de 3 000 F net au minimum pour un taux de chômage à 100 %, une participation substantielle au moyen de cotisations supplémentaires à l'assurance-chômage pour les employeurs qui licencient dans le but d'augmenter leurs profits. »

intéressant avec la venue des cafards dans la pensée imaginative du chômage, c'est qu'elle évoque la survie dans une société en destruction. La métaphore montre que les bons cafards sont des cafards morts, mais elle montre surtout que les cafards ne meurent pas si facilement, qu'ils ont une capacité de résistance, non seulement à l'exploitation, à la domination, mais à la destruction par l'arme nucléaire pour ne pas mourir. L'évocation de l'arme nucléaire renvoie elle encore et aussi à sa manière à la « déchirure historique » d'Auschwitz et d'Hiroshima, qui a traduit en actes la possibilité d'une autodestruction guerrière de l'humanité par elle-même. Et pourtant, les cafards n'en meurent pas. Ils ont une capacité de résister à cette guerre-là, à cette mort-là, individuelle et collective.

En clair, la femme au chômage en pensant, en parlant par métaphores, accorde une place centrale à une résistance positive de survie créatrice inscrite dans sa pensée et dans le système du chômage où elle est confinée. La création dans la pensée et le discours d'une femme au chômage renvoie à la création d'une philosophie existentielle et politique de la résistance, qu'évoquait Françoise Proust (1997), comme un *fait* d'existence et non comme un *droit*. Le monde de l'éducation peut-il rejoindre la femme au chômage et sa philosophe dans un tel lieu, une telle position de résistance, pour la mise en œuvre d'un cadre, d'un *praxis/poiesis* éducative qui puisse entrer en dialogue avec les besoins fondamentaux ainsi exprimés en parlant à la fois à notre imaginaire radical individuel et de société et à notre puissance de liberté et de pluralité ?

Eléments bibliographiques

- Antelme R. : *L'Espèce humaine*, Tel-Gallimard, Paris, 1957.
- Arendt H. : *Condition de l'homme moderne*, Agora, Paris, 1983.
- Arendt H. : *Les Origines du totalitarisme*, Points-Seuil, Paris, 1973, 3 tomes.
- Balibar E. : *La Crainte des masses*, Galilée, Paris, 1997.
- Bleger J. : *Symbiose et Ambiguïté*, PUF, Paris, 1981.
- Caloz-Tschopp M.-C. : « Mythes et pratiques d'apartheid en Europe. À propos de la création de dispositifs des politiques d'accès à l'immigration et des refoulements », *Cahiers du CEMRIC*, n° 13, Strasbourg, 1999. p. 9-39.
- Caloz-Tschopp M.-C. : *Les sans-État dans la philosophie de Hannah Arendt. Les humains superflus, le droit d'avoir des droits et la citoyenneté*. Payot, Lausanne, 2000a.
- Caloz-Tschopp M.-C. : « L'action humanitaire à l'épreuve du non-humain au centre de l'humain », *Transeuropéennes*, n° 18 (te.revue@wanadoo.fr), Paris, 2000, p. 89-125.
- Caloz-Tschopp M.-C. : *Sayad, un passeur devenu une figure aux frontières obscures de la citoyenneté*, hommage à A. Sayad, Maison des Sciences de l'Homme, Paris 2001a (à paraître).
- Caloz-Tschopp M.-C. : « Ce qui fait, ce qui font le lit du totalitarisme néolibéral à venir. Réflexions suscitées par une invention suisse (1990) reprise par l'UE (1998) dans la stratégie et les dispositifs des politiques d'immigration et du droit d'asile de l'UE », *Revue québécoise de droit international*, Montréal, 2001b (à paraître).
- Castoriadis C. : *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 1975.
- Forrester V. : *L'Horreur économique*, Fayard, Paris, 2000.
- Foucault M. : *Il faut défendre la société*, Seuil, Paris, 1997.
- Kessler D. : « Il est déplorable que l'État continue à promouvoir l'oisiveté », *Le Figaro Magazine*, 13 mai 2000.
- Monnier L. : *L'apartheid ne sera pas notre passé. Il est notre avenir* (leçon d'adieu à l'Université de Lausanne), Université, Faculté de sciences politiques, Lausanne, 1988.
- Moore M. : *Dégraissez-moi ça*, La Découverte, Paris, 2000.

- Ogilvie B. « Violence et représentation. La production de l'homme jetable », *Lignes*, n° 26, 1995, p. 113-142.
- Proust F. : *De la résistance*, Cerf, Paris, 1997.
- Sayad A. : « Colonialismo e migrações, *Mana, Estudos de Antropologia Social*, São Paulo, 1996, p. 155-171.
- Sayad A. : *La Double Absence*, Seuil, Paris, 1999 (préface de Pierre Bourdieu).
- Tafelmacher Ch., Schmidlin I. : *Des pistes pour abandonner l'esprit de fermeture*, Sos-Asile Vaud, Lausanne, 2000.
- Tiqun : *La Théorie de Bloom*, La Fabrique Éditions, Paris, 2000.
- Numéro spécial de la revue *Travessia*, (sur l'œuvre de A. Sayad, sociologue algérien de l'é/immigration), São Paulo, Brésil, janvier 2000.
- Traverso E. : *L'Histoire déchirée. Essai sur Auschwitz et les intellectuels*, La Découverte, Paris, 1997.
- Vincent J.-M. : *Critique du travail. Le faire et l'agir*, PUF, Paris, 1987.